

Département : VAR
Canton : GAREOULT
Commune : PIERREFEU-DU- VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

PER2020.94

Liberté - Egalité - Fraternité


Arrivée n°
NUM2020-8775NUM
Enregistrée le 14/10/20

ARRETE DU MAIRE

**PORTANT TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT AU GRADE
D'ADJOINT TECHNIQUE
PRINCIPAL
de 2^{ème} classe**

*Le Maire de PIERREFEU-DU-VAR,
VU la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi 84.53 du 26.01.84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
VU le décret n° 2006-1691 du 29 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
CONSIDERANT que la commission administrative paritaire, en date du 7 septembre 2020 a pris connaissance de cet avancement :*

ARRETE:

ARTICLE 1 : *Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe est fixé comme suit pour l'année 2020 :*

Nom Prénom	Grade	Promouvable à compter du
BARBOTIN Juliette	Adjoint technique	1 ^{er} mars 2020
CASERTA Patrick	Adjoint technique	1 ^{er} mars 2020
FLAUJAC Pauline	Adjoint technique	1 ^{er} mars 2020
LEHR Christelle	Adjoint technique	1 ^{er} mars 2020
PIETRYK Caroline	Adjoint technique	1 ^{er} mars 2020
ROUX Agnès	Adjoint technique	1 ^{er} mars 2020

ARTICLE 2 : *les intéressés sont informés qu'ils peuvent contester le présent arrêté auprès du Tribunal Administratif de Toulon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

ARTICLE 3 : *Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Président du C.D.G. 83.*

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 21 septembre 2020

Le Maire

Patrick MARTINELLI



Département : VAR
Canton : GAREOULT
Commune : PIERREFEU-DU- VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

N°PER2020.95

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRETE DU MAIRE

**PORTANT TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT AU GRADE
D'ADJOINT TECHNIQUE
PRINCIPAL
de 1^{ère} classe**

*Le Maire de PIERREFEU-DU-VAR,
VU la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi 84.53 du 26.01.84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
VU le décret n° 2006-1691 du 29 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
CONSIDERANT que la commission administrative paritaire, en date du 7 septembre 2020 a pris connaissance de cet avancement :*

ARRETE :

ARTICLE 1 : *Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe est fixé comme suit pour l'année 2020 :*

Nom Prénom	Grade	Promouvable à compter du
ANDRZEJEWSKI Michel	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} mars 2020

ARTICLE 2 : *les intéressés sont informés qu'ils peuvent contester le présent arrêté auprès du Tribunal Administratif de Toulon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

ARTICLE 3 : *Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Président du C.D.G. 83.*

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 21 septembre 2020

Le Maire

Patrick MARTINELLI

